



**Repérage et évaluation
précoces des troubles cognitifs
en médecine générale**

Action DPC N°14852200037



120 MG FORMÉS
EN 2021 **ET VOUS ?**

« Repérer un trouble neurocognitif en médecine générale, c'est possible en 15 minutes ! »

>> Pr Bruno DUBOIS
Neurologue

« Une formation dans le cadre du DPC est essentielle pour lever les freins au diagnostic »

>> Pr Michel CLANET
Neurologue et Président du comité de suivi du plan national Maladies Neurodégénératives

« Une formation pour comprendre les maladies neurodégénératives et construire avec le patient... Même en l'absence de traitement curateur, il est possible et, nous devons agir ! »

>> Dr Michèle HEBERT – DEMAY
Gériatre en EHPAD



LE REPÉRAGE PRÉCOCE DES TROUBLES COGNITIFS, UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

2 millions de personnes sont touchés par la maladie d'alzheimer et les maladies apparentées (maladie cérébrovasculaire, maladie à corps de lewy et dégénérescence fronto-temporale). Ce chiffre devrait doubler d'ici 2030. Le repérage précoce des premiers signes de troubles cognitifs devient un enjeu de santé publique.

En première ligne pour repérer et évaluer les premiers signes, le médecin généraliste a un réel rôle clé à jouer.

Le diagnostic au moment opportun et personnalisé est préconisé face à une plainte mnésique (recommandation HAS 2011). Ce diagnostic de qualité permet d'éviter les situations d'errance.

Des solutions pour préserver le capital cognitif sont maintenant disponibles en médecine générale.

Avec de nouvelles solutions concrètes et rapides, il est possible de retarder la progression de la maladie et maintenir au maximum l'autonomie du patient grâce à des stratégies personnalisées de prévention.

Repérer précocement les premiers signes de troubles cognitifs, c'est :

- Pouvoir connaître les souhaits du patient
- Lui laisser un temps nécessaire d'appropriation de sa maladie
- Se donner du temps pour construire un projet de soins avec lui
- Répondre aux interrogations des familles et des aidants
- Éviter la prise en charge du patient dans un contexte d'urgence

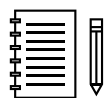
Les troubles neurocognitifs sont sous-diagnostiqués et repérés tardivement

Seulement 40% à 50% sont diagnostiqués et souvent à un stade de démence déjà établi (mms moyen de 17). Le patient présente une dépendance avancée, se met en danger à domicile ou est atteint de complications aiguës. Selon une étude, le délai moyen entre les symptômes et le diagnostic serait de 24 mois en France.

>> **Ces retards sont de véritables pertes de chance pour chaque patient !**

AMÉLIOREZ VOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES !

Une action de DPC, spécifiquement conçue pour repérer toutes les plaintes mnésiques, les évaluer, rassurer ou orienter le patient et son entourage, et connaître les bilans à effectuer.



MASTERCLASS SPÉCIALE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Cette action de DPC* vise à renforcer la capacité des médecins généralistes à repérer les premiers signes de troubles cognitifs, mettre en place des consultations d'évaluation, utiliser les outils pertinents, et coordonner le parcours diagnostique et de prise en charge.

COMPÉTENCES VISÉES

- Repérer et évaluer une plainte mnésique ou un trouble cognitif en médecine générale
- Orienter au bon moment le patient vers un spécialiste pour une évaluation neurocognitive complète
- Réaliser une annonce de diagnostic
- Définir un plan personnalisé de santé adapté à la situation et à la gravité du trouble, en accord avec le patient et son entourage et en mobilisant les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales présentes sur le territoire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les bonnes pratiques de repérage et d'évaluation des troubles cognitifs en médecine générale
- Identifier les questions éthiques relatives au repérage et au diagnostic gradué et personnalisé d'un trouble cognitif, les freins et les bénéfices/risques
- Repérer précocement les premiers signes des maladies
- Mettre en œuvre des consultations d'évaluation
- Utiliser à bon escient et au bon moment les tests pertinents et opérationnels en médecine générale pour mieux cerner le trouble
- Orienter les malades et répondre aux questions des familles
- Coordonner le parcours diagnostique

* Action de DPC retenue dans le cadre de l'appel d'offres « Repérage et évaluation des troubles cognitifs en médecine générale » s'inscrivant dans le premier enjeu du Plan National Maladies Neuro-Dégénératives « Favoriser un diagnostic de qualité et éviter les situations d'errance ».

Une action DPC répondant au cahier des charges élaboré par l'ANDPC en concertation avec le Collège de la Médecine Générale et suivant les dernières recommandations de la HAS.

N°DPC : 14852200037

Programme intégré : Évaluation des pratiques professionnelles + Formation continue

Durée : 23h

Lieu : France entière

Format mixte : Webinaire et présentiel

Indemnisation de 1035€ versée par l'ANDPC**

Action de DPC : en + du forfait de 21h

Inscription sur www.mondpc.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins généralistes éligibles au financement de l'ANDPC :

- Médecins généralistes libéraux
- Médecins généralistes exerçant en centres de santé conventionnés

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

• Professeur Bruno DUBOIS

Neurologue – PUPH – Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière et Sorbonne-Université

• Docteur Michèle HEBERT-DEMAY

Gériatre – médecin coordonnateur et prescripteur en EHPAD & Secrétaire Général du Syndicat National de Gérontologie Clinique

** Pour percevoir l'indemnisation versée par l'ANDPC, il est obligatoire d'avoir suivi l'intégralité du parcours et effectué les audits cliniques en amont et en aval du parcours.



PARCOURS DE LA MASTERCLASS

Repérage et évaluation précoces des troubles cognitifs en médecine générale



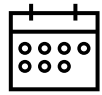
ARTICULATION

Programme intégré de 23 heures comprenant :

- Auto-évaluation de votre pratique professionnelle réalisée sur la base de vos dossiers patients (2x1h)
- Tests d'évaluation des connaissances et des acquis (2x30 min)
- 4 webinaires, d'une durée de 1h30 en soirée, animés par plusieurs experts en neurologie, gériatrie et médecine générale (2x3h)
- 2 séminaires organisés sur l'ensemble du territoire, alternant apports théoriques et temps d'échange (2x7h)



Voir le programme



ORGANISEZ VOTRE MASTERCLASS - AUTOMNE 2022

1 WEBINAIRES

Participez aux 4 webinaires, en distanciel de 20h à 21h30.

| | |
|-------------|--------------------|
| Webinaire 1 | Jeudi 8 septembre |
| Webinaire 2 | Jeudi 15 septembre |
| Webinaire 3 | Jeudi 6 octobre |
| Webinaire 4 | Jeudi 13 octobre |



COMMENT S'INSCRIRE ?

- Connectez-vous sur votre compte personnel www.mondpc.fr
- Indiquez le numéro de l'action DPC n°14852200037 dans la rubrique « Recherche Actions »
- Cliquez sur l'onglet « Détail action DPC »
- Sélectionnez la session de votre choix
- Validez votre inscription

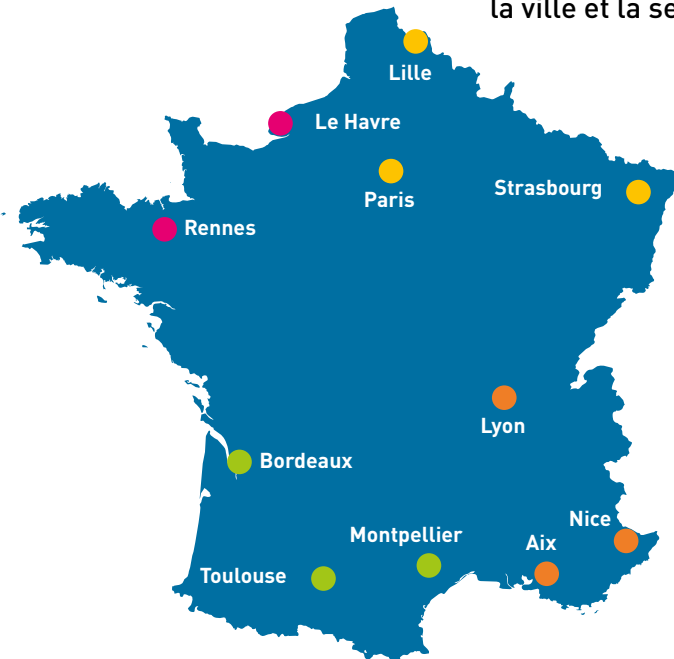
BESOIN D'AIDE ?

Notre équipe vous accompagne dans vos démarches d'inscription auprès du DPC.

Contactez-nous au **01 77 35 90 80** ou via notre site internet www.panacea-conseil.com

2 SEMINAIRES

Participez aux 2 séminaires en sélectionnant la ville et la session de votre choix.

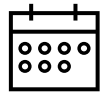


| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|------------|---------|----------------|------------------|
| Lille | 8 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Paris | 21 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |
| | 25 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Strasbourg | 24 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|----------|---------|----------------|------------------|
| Le Havre | 28 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Rennes | 6 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|-------------|---------|----------------|------------------|
| Bordeaux | 27 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Montpellier | 11 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Toulouse | 26 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|-----------------|---------|----------------|------------------|
| Aix-en-Provence | 7 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |
| Lyon | 14 | Mardi 27 sept. | Mardi 18 octobre |
| | 23 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |
| Nice | 22 | Jeudi 22 sept. | Jeudi 20 octobre |



ORGANISEZ VOTRE MASTERCLASS - HIVER 2022

1 WEBINAIRES

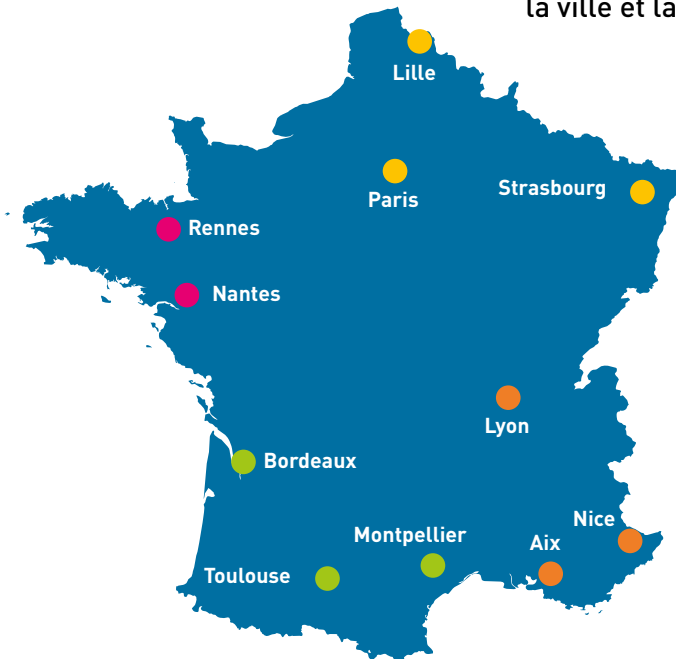
Participez aux 4 webinaires, en distanciel de 20h à 21h30.

| | |
|-------------|-------------------|
| Webinaire 1 | Mardi 8 novembre |
| Webinaire 2 | Mardi 15 novembre |
| Webinaire 3 | Mardi 29 novembre |
| Webinaire 4 | Mardi 6 décembre |



2 SEMINAIRES

Participez aux 2 séminaires en sélectionnant la ville et la session de votre choix.



| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|------------|---------|---------------|---------------|
| Lille | 31 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| Paris | 29 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| | 36 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |
| Strasbourg | 40 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|--------|---------|---------------|---------------|
| Nantes | 35 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| Rennes | 9 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|-----------------|---------|---------------|---------------|
| Aix-en-Provence | 39 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |
| Lyon | 30 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| | 37 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |
| Nice | 32 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |

| | SESSION | SEMINAIRE 1 | SEMINAIRE 2 |
|-------------|---------|---------------|---------------|
| Bordeaux | 34 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| Montpellier | 33 | Mardi 22 nov. | Mardi 13 déc. |
| Toulouse | 38 | Jeudi 24 nov. | Jeudi 15 déc. |

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Connectez-vous sur votre compte personnel www.mondpc.fr
- Indiquez le numéro de l'action DPC n°14852200037 dans la rubrique « Recherche Actions »
- Cliquez sur l'onglet « Détail action DPC »
- Sélectionnez la session de votre choix
- Validez votre inscription

BESOIN D'AIDE ?

Notre équipe vous accompagne dans vos démarches d'inscription auprès du DPC.

Contactez-nous au **01 77 35 90 80** ou via notre site internet www.panacea-conseil.com



COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Médecins spécialistes en Neurologie

Pr. Bruno DUBOIS

Neurologue – PUPH – Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière et Sorbonne-Université

Responsable du Centre Mémoire de la Salpêtrière (Institut Alzheimer de l'Assistance Publique), et Directeur de l'Unité Inserm U 610 « mémoire et comportement ».

Professeur Bruno DUBOIS est Coordinateur du Centre National de Référence « Démences rares et précoces », du Centre multi site « Malades Alzheimer Jeunes » et du Centre Mémoire de Ressources et de Recherche IDF Sud.

Il fait partie du Département de Neurologie et du Pôle des Maladies du Système Nerveux des Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière – Charles Foix.

Le Centre de Neurologie Cognitive et Comportementale, sous sa responsabilité, est dédié aux patients souffrant de troubles cognitifs ou comportementaux d'origine neurologique, pour le diagnostic, la prise en charge, l'accompagnement, et la recherche. Il assure également une mission de formation et d'enseignement.

Dr Yvan VASCHALDE

Neurologue – Chef de service - GH du Havre

Dr Yvan VASCHALDE est rodé à la pédagogie et à l'animation de formation de médecins et d'infirmiers. Il forme à la neurologie en IFSI, et a participé à des programmes de formation en Gériatrie et Gérontologie à l'Hôpital de la Croix Rouge de Shenyang dans le cadre de la convention de partenariat avec le Groupe Hospitalier du Havre.

Médecins spécialistes en Gériatrie

Dr Michèle HEBERT-DEMAY

Gériatre - Médecin coordonnateur et prescripteur en EHPAD - Secrétaire Général du Syndicat National de Gérontologie Clinique

Docteur Michèle HEBERT-DEMAY est également secrétaire général du Syndicat National de Gérontologie Clinique depuis 2012 et membre suppléant de la Commission Nationale de la qualification en Gériatrie auprès du CNOM.

Évaluatrice externe d'établissements médico sociaux, elle bénéficie d'une expertise développée dans la conduite de projets d'évaluation et participe activement à l'évolution de la qualité des soins délivrés en EHPAD.

Elle intervient fréquemment en tant que concepteur et formateur de programmes de formation continu et DPC à destination des directeurs, des médecins, des IDEC, des IDE et AS.

Dr Danièle VASCHALDE

Gériatre, Chef du pôle à orientation gériatrique GH du Havre, et médecin généraliste en ville

Dr Danièle VASCHALDE est expert près de la Cour d'Appel de Rouen. Elle est également membre du conseil d'administration de La Compagnie des Experts Près La Cours d'Appel de Rouen, de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie et de la Société de Gérontologie de Normandie.

Elle dispose d'une expérience significative en formation en gériatrie et gérontologie, participe à l'enseignement de gériatrie en IFSI, anime des formations FMC au Havre, est formatrice de formateurs Pathos et Aggir (EPP).

Médecins spécialistes en Médecine générale

Dr Nicole BORNSZTEIN

Médecin Généraliste

Dr Nicole BORNSZTEIN est Vice-Présidente de la CPTS Centre Essonne et trésorière de PERINATIFSUD.

Elle est très impliquée dans l'enseignement, la conception de formation et l'animation de formation : formations à l'Éducation Thérapeutique du Patient (40h), formation à l'Évaluation des Pratiques Professionnelles, formation à l'expertise en médecine générale, formation de concepteur de FMC, formation d'animateur et d'organisateur de FMC.

Elle participe également aux groupes de travail de la HAS sur différentes recommandations, et est représentante du Collège de la Médecine Générale.

Dr Michaël ROCHOY

Médecin Généraliste

Docteur Michaël ROCHOY est installé en libéral depuis novembre 2014, et titulaire d'un DESC de pharmacologie clinique.

Formé à l'enseignement (DIU de pédagogie médicale, formations sur l'animation de groupe), il intervient dans le 3ème cycle de médecine générale, en tant que chef de clinique des universités puis chargé d'enseignement et maître de stage des universités.

Il poursuit une activité de recherche polythématique en médecine générale, après l'obtention de sa thèse d'université sur la recherche de facteurs associés à la maladie d'Alzheimer. Il a dirigé près de 40 thèses depuis 2014 et publié plus d'une trentaine d'articles.



168 bis-170 rue Raymond Losserand 75014 PARIS
Tél. : 01 77 35 90 80
Fax : 01 72 69 06 67

contact@panacea-conseil.com
www.panacea-conseil.com

RCS Paris - SIRET : 497 932 046 00020
Code APE : 8559A - n°DPC 1485
Organisme de formation continue
enregistré sous le numéro 11 75 42303 75
auprès du préfet de région d'Île-de-France



Voir le programme



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre de DPC sur www.monodpc.fr

